

PROCÉDURE POUR LE BALAYAGE DES RUES

PRIORITÉS – SECTEUR EST

Le début du balayage s'effectue sur la 4^e Rue Est, à partir du rond-point, et se poursuit sur la rue des Pins puis sur la 4^e Avenue Est jusqu'au boulevard Mercier. La suite s'effectue sur la 1^{re} Avenue vers l'est jusqu'à la fin de celle-ci au Maxi.

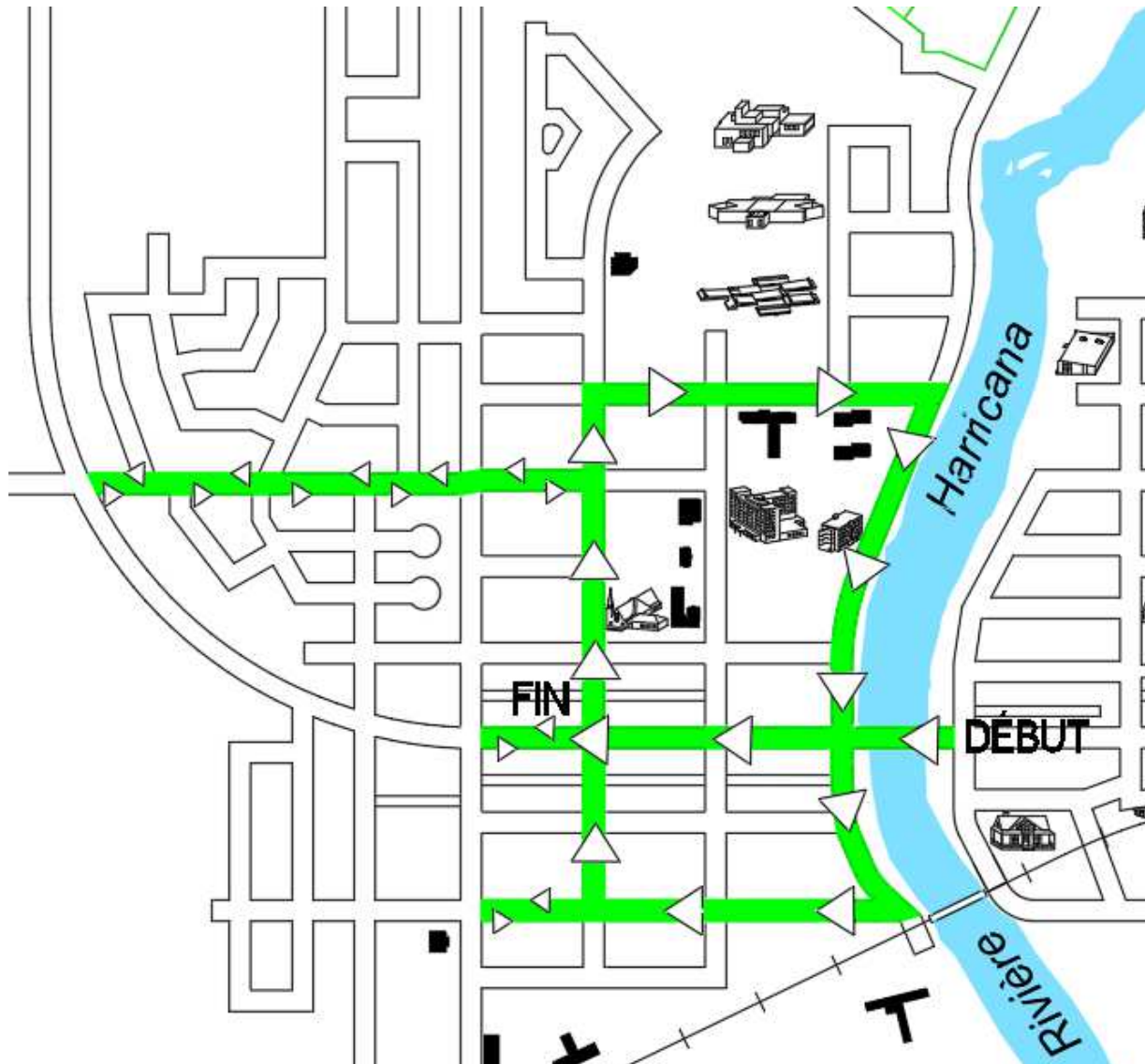


Le balayage se poursuit sur la rue Principale Sud jusqu'à la fin de la rue Principale Nord pour ensuite aller sur la 8^e Avenue Est. Le trajet continue sur la 1^{re} Rue Est vers le sud jusqu'à la 2^e Avenue Est. De là, la 2^e Avenue Est, vers l'est, est balayée jusqu'à la 4^e Rue Est pour ensuite aller rejoindre la 3^e Avenue Est et balayer jusqu'à la 1^{re} Rue Est.



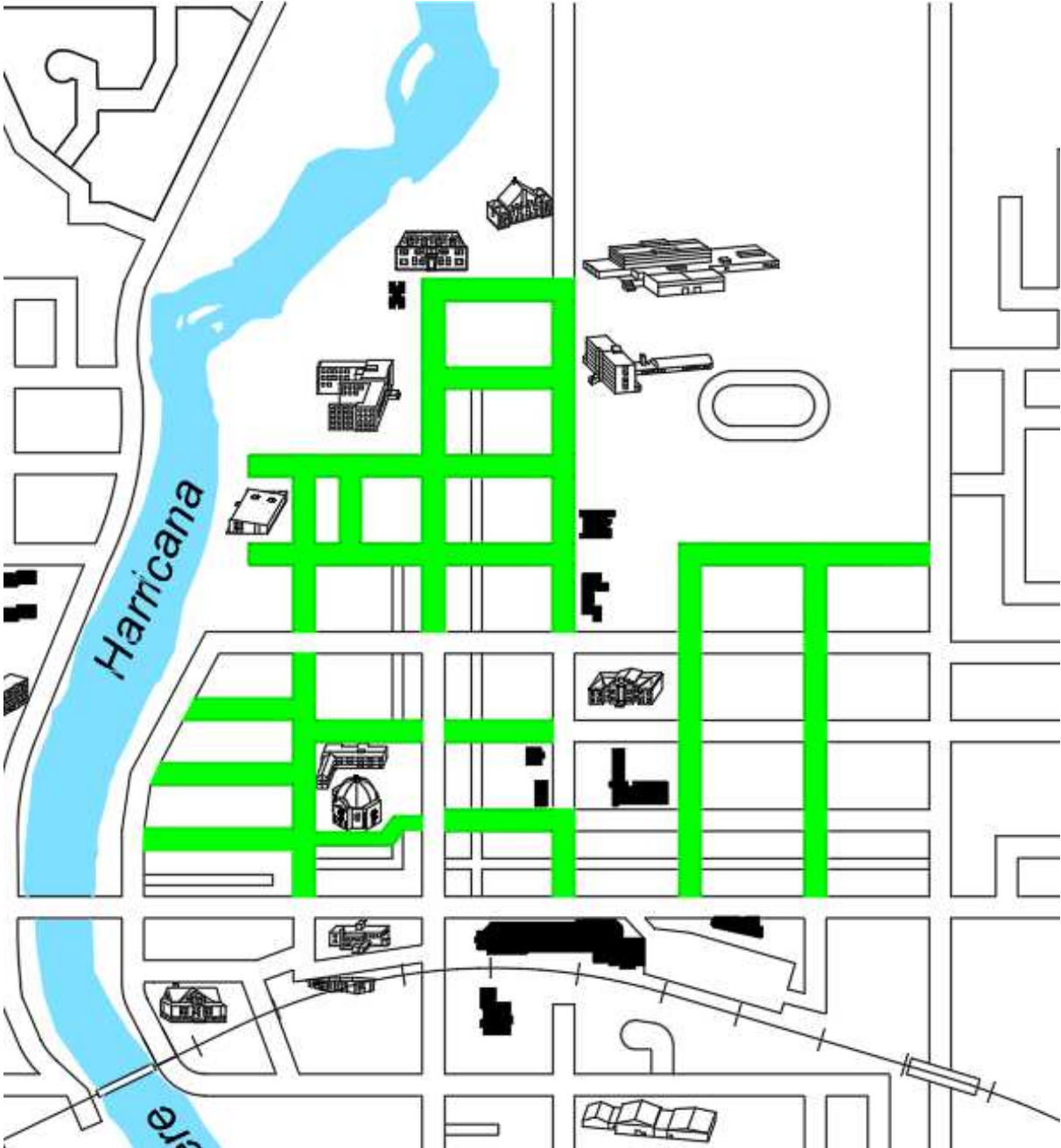
PRIORITÉS – SECTEUR OUEST

Les opérations débutent sur le pont du centre-ville, à l'intersection boulevard Mercier pour se poursuivre sur la 1^{re} Avenue Ouest, jusqu'au A&W. Le balayage continue ensuite sur la 5^e Rue Ouest vers le nord jusqu'à la 4^e Avenue Ouest pour ensuite aller rejoindre l'avenue Bouchard. De l'avenue Bouchard, reprendre la 4^e Rue Ouest pour reprendre la 5^e Rue Ouest jusqu'à la 5^e Avenue Ouest. La suite se fait sur la rue de l'Harricana, vers le sud, pour se poursuivre sur la 10^e Avenue Ouest jusqu'à la 6^e Rue Ouest. Retourner ensuite sur la 4^e Rue Ouest jusqu'à la 1^{re} Avenue Ouest.

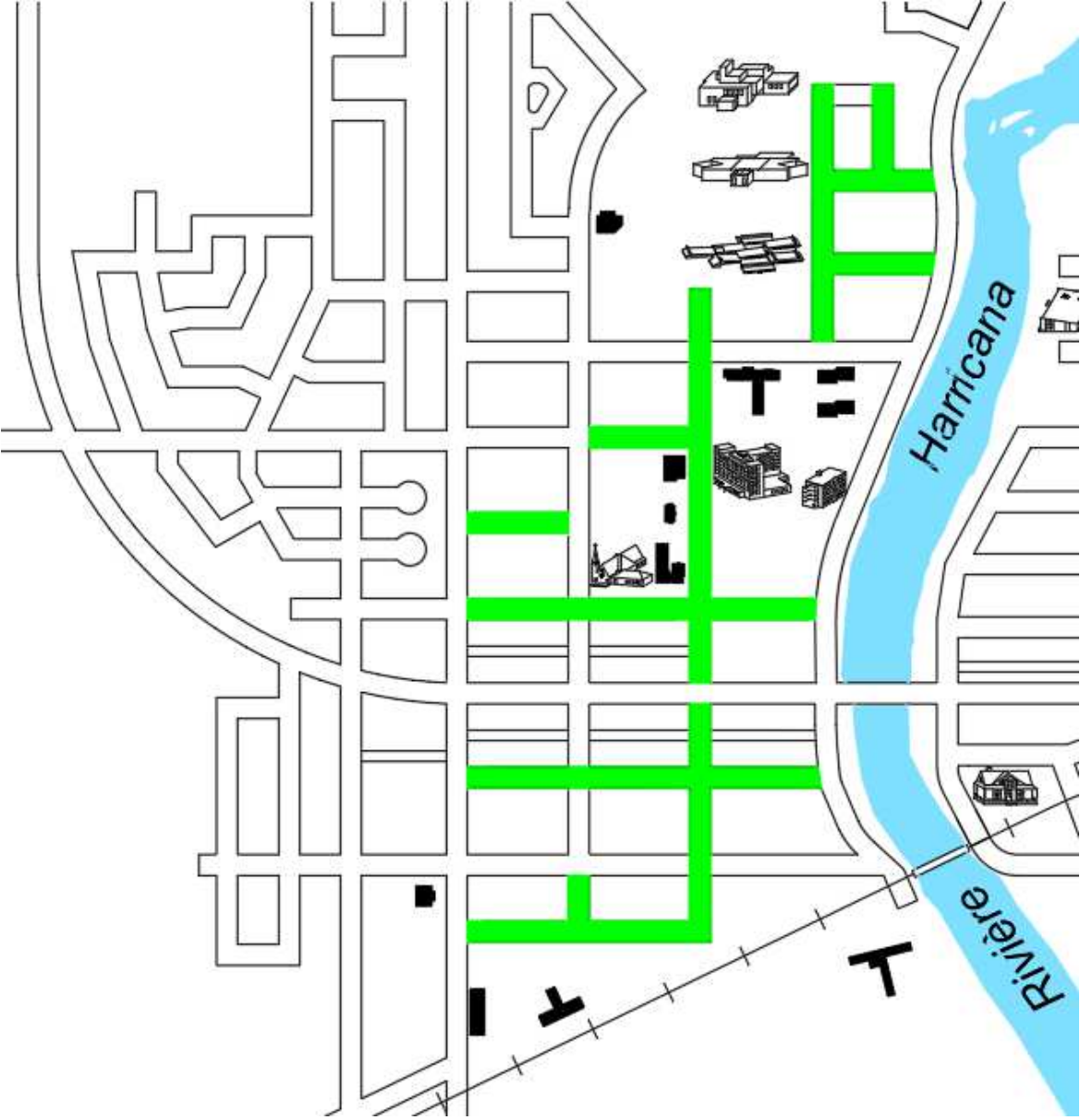


SUITE DES OPÉRATIONS DE BALAYAGE

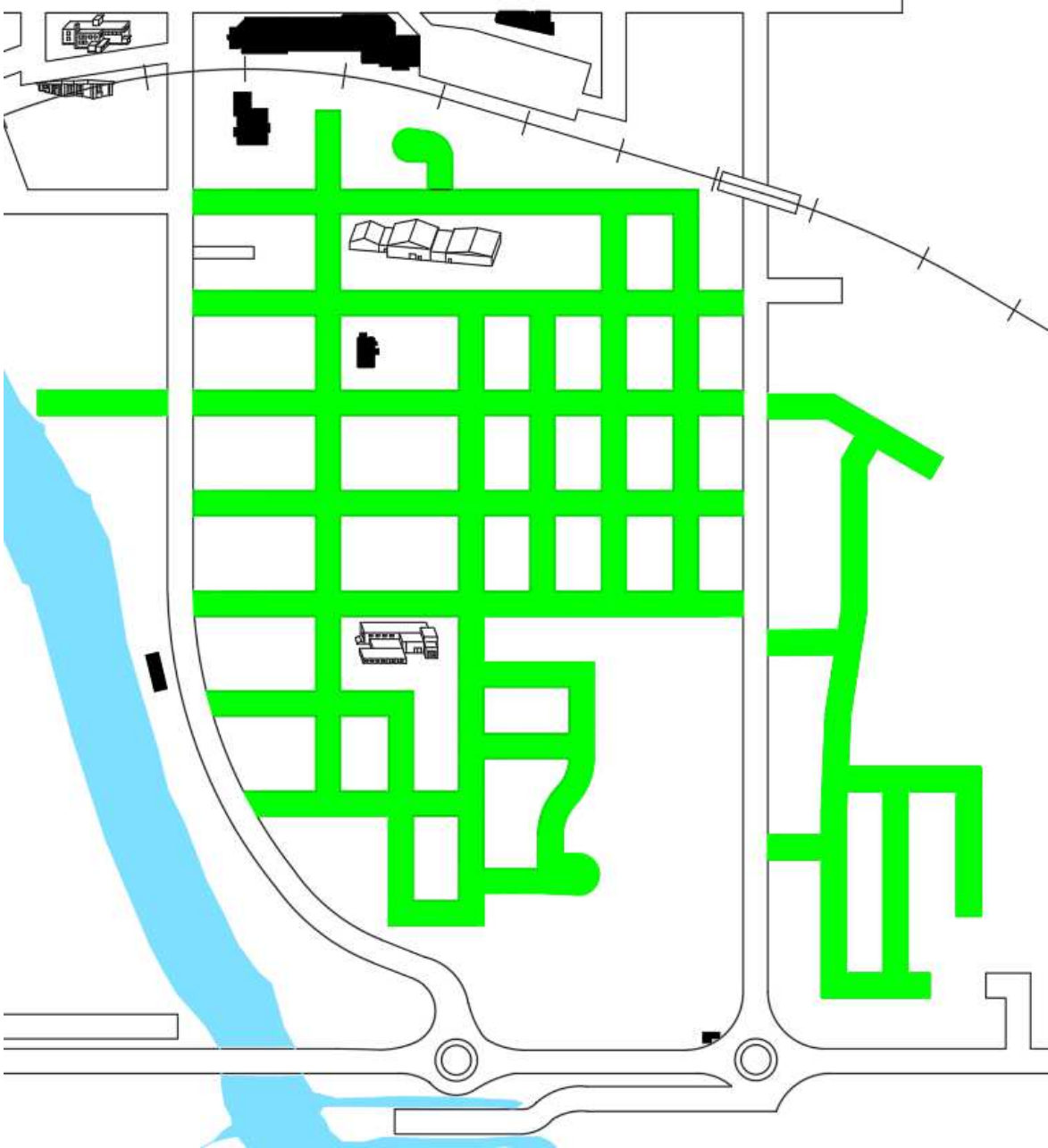
1. Le secteur du centre-ville jusqu'à l'évêché.



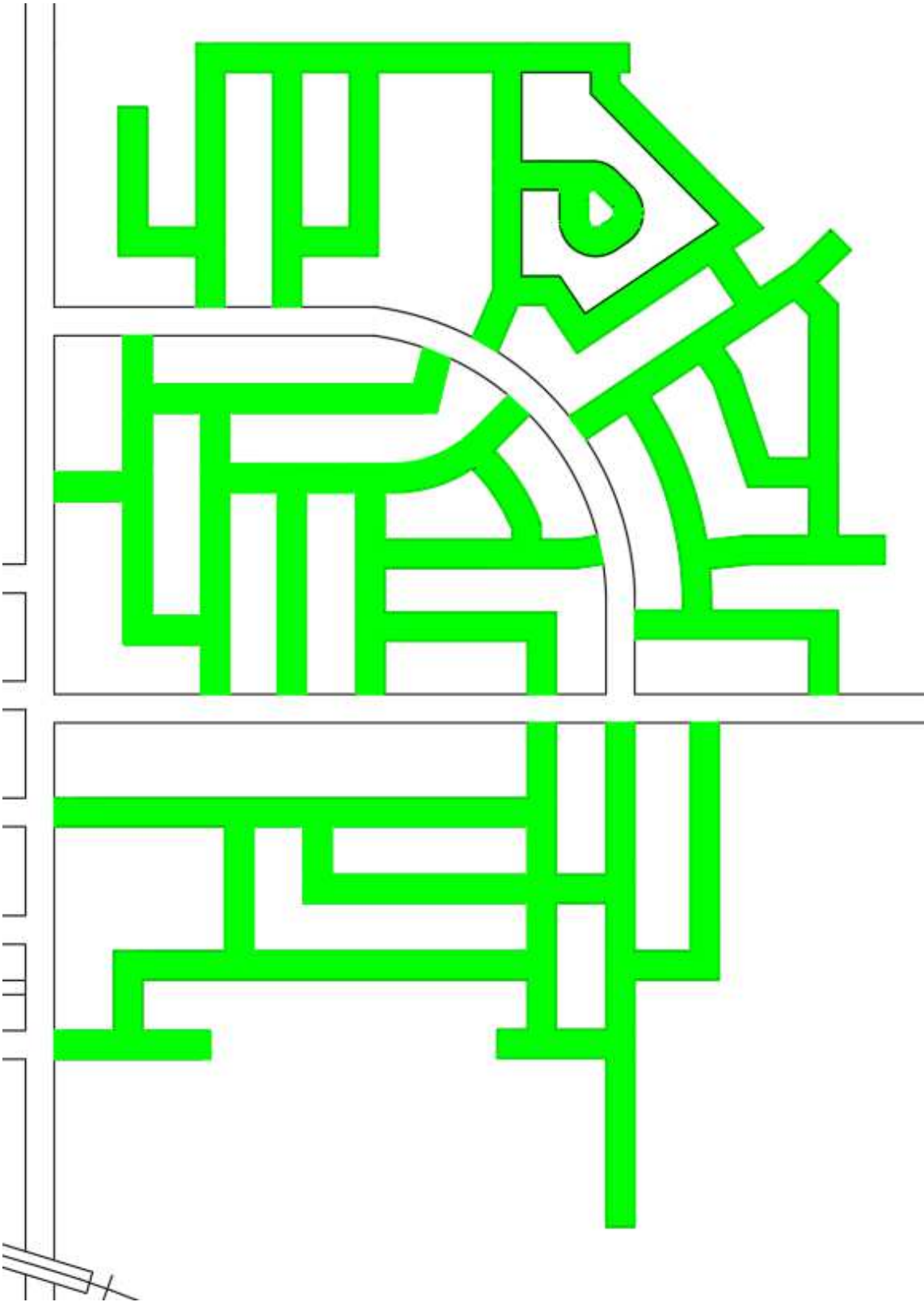
2. Le secteur de l'hôpital



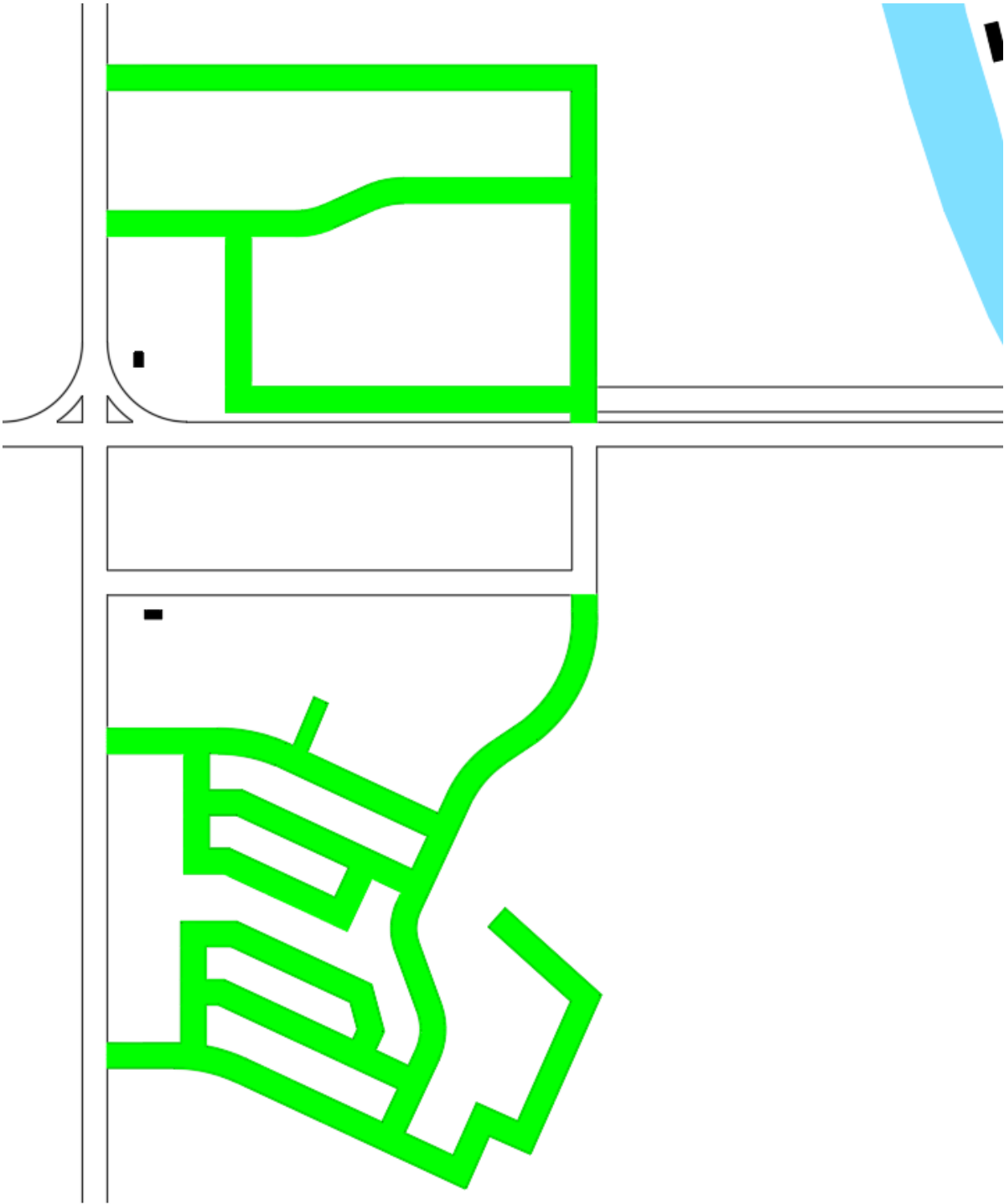
3. Secteur de l'hôtel de ville et du complexe sportif



4. Secteur Amos-Est



5. Secteurs Domaine Bellevue et Parc industriel



6. Amos-Ouest Parc des maisons unimodulaires (anciennement Parc des maisons mobiles)



7. Intersections des chemins ruraux et autres

- Route 109 Sud et chemin St-Arnault
- Route de l'Hydro
- Route 111 et rue Nadon
- Route 111 et rue Tremblay
- Chemin Croteau
- Route 111 et chemin Massicotte
- Route 111 et chemin Théo Fortier
- Route 395 et chemin Jacob
- Route 395 et chemin du LET
- Route 395 et chemin Vézina
- Route 395 et chemin Vézeau
- Route 395 et chemin Grandmont
- Route 395 et chemin Rivest
- Chemin Lecomte

Le délai entre chacune des opérations est difficile à évaluer. Plusieurs facteurs peuvent ralentir notre horaire soit la température (doit être au-dessus du point de congélation), la réparation de bris sur le réseau d'aqueduc, d'égout ou routier ou encore sur la machinerie tout comme le débit de circulation et les obstructions aux opérations (véhicules, objets, etc.).

Les opérations se poursuivront tout au long de l'été. Nous demandons aux résidents de ne pas mettre de débris sur la chaussée après le passage du camion balai, surtout sur les voies cyclables, ce qui pourraient occasionner des accidents pour les cyclistes. Merci.